

Réf: Dossier 252789

Avis de constitution

SOCIETE « KORU »

Siège Abidjan, dans la commune de Cocody, plus
précisément à la Riviera 3 rue CELAF au Lot 34 Ilot 01,
Lot 34, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 223, et enregistrés au CEPICI le 14 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORU »

Objet : Activité principale : Communication, événementiel, finance, consultance, formation, intermédiation, Activités secondaires : Location, vente, coaching, prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. location, vente, coaching, prestations diverses

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, dans la commune de Cocody, plus précisément à la Riviera 3 rue CELAF au Lot 34 Ilot 01, Lot 34, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme FALL AMINATA CECILIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05683 du 28/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69800/GTCA/RC/2023 du 28/09/2023

